



RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Mars 2026

Parties et n° dossier	Nature de la plainte	P : proc. du plaignant I : proc. de l'intimé	Conseil	Nature de l'audition	Date de l'audience, heure et lieu
<i>M^e Andy Noroozi, int.a., trad.a., et syndic de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec</i> Plaignant c. <i>Reza Davoudi, trad.a.</i> Intimé N ^o 41-25-003	Conduite professionnelle, défaut de respecter les normes professionnelles et les règles de l'art, intégrité	P : M ^e Jean-Simon Britten, avocat I : M ^e Yahia Belhaddad, avocat	M ^e Michel P. Synnott, avocat, président Bruno N. Guerra, trad.a., int.a., membre Marcel Gagnon, trad.a., membre	Audition sur culpabilité (continué)	Le 4 mars 2026, à 9 h 30, sur une plateforme numérique. Pour plus d'informations, prière de communiquer avec la secrétaire du Conseil de discipline, M ^e Sylvie Lavallée au (514) 845-4411